



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Côte d'Ivoire	
TITRE DU PROJET : Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00119479	
Modalité de financement du PBF: ☐ IRF ☒ PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : - Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD); - Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO); - Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).	
Autres partenaires de mise en œuvre (Gouvernementaux) : - Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté ; - Ministère de la Culture et de la Francophonie ; - Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes ; - Ministère de la Communication et des Médias ; - Ministère de l'Intérieur et de la Protection Civile.	
(Non gouvernementaux) - National Democratic Institute (NDI); - Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP); - Réseau Ouest-africain pour l'Édification de la Paix (WANEP); - Compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire (COCOFCI); - Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI); - Association pour le développement social et rural (ADSR);	

- Dignité et droit pour les enfants en Côte d'Ivoire (DDECI);
- ONG Sport Sans Frontière (ONG SSF);
- ONG Groupement des Alphabétiseurs par les Techniques de l'Information et de la Communication (GAT-TIC) ;
- ONG KAGNINMIN ;
- Fondation DEZ Gad Tribut.

Date approximative de démarrage du projet¹: Démarrage : 01 Décembre 2019

Durée du projet en mois :² 18 mois

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :

Le projet aura une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les zones encore sensibles et potentiellement fragiles notamment : Abidjan (Abobo, Yopougon, Koumassi, Cocody, Port-Bouet, Attécoubé), Grand-Bassam, Lakota, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Béoumi, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Katiola, Dabakala, Bondoukou , Bouna, Anyama ; Adzopé, Sikensi, Tiassalé, Danané.

Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF:

- ☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes
- ☐ Initiative de promotion des jeunes
- ☒ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- ☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : 2 500 000,00 \$US

Budget initial

PNUD	\$ 770,000
UNESCO	\$ 615,000
UNICEF	\$ 615,000
Total: \$ 2,000,000	

Budget additionnel

UNESCO	\$ 200,000
UNICEF	\$ 300,000
Total: \$ 500,000	

Budget total

PNUD : 770,000.00 \$
UNESCO : 815,000.00 \$

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

UNICEF : 915,000.00 \$
Total PBF : 2,500,000.00 \$

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (56% du montant du financement total 2 500 000 USD):	PBF 2^{ème} tranche* (14 % du montant du financement total 2 500 000 USD):	PBF 3^{ème} tranche* (30% du montant du financement total 2 500 000 USD):
PNUD : 539 000,00 \$ UNESCO : 430 500,00 \$ UNICEF : 430 500,00 TOTAL : 1 400 000, 00 \$	UNESCO : 140 000,00 \$ UNICEF : 210 000,00 \$ TOTAL : 350 000,00 \$	PNUD : 231 000,00 \$ UNESCO : 244 500,00 \$ UNICEF : 274 500,00 \$ TOTAL : 750 000, 00 \$

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

La préparation des élections en Côte d'Ivoire en général et particulièrement la présidentielle d'octobre 2020, s'accompagne de discours politiques qui pourraient inciter à la violence et à la haine et accroître entre autres les risques de conflits intercommunautaires et politiques, faisant ainsi craindre la répétition du scénario de la crise socio-politique de 2010-2011 ayant entraîné de nombreuses pertes en vies humaines. Les conflits prenant naissance bien souvent dans l'esprit des jeunes, c'est dans l'esprit des jeunes qu'il faut construire les fondements de la paix. Les jeunes (16-35 ans) constituent 77 % de la population ivoirienne. En les ciblant et les impliquant activement en tant que moteur dans la prévention et la résolution des conflits, et en élargissant leurs perceptions sur les attitudes et comportements causés par, ou entraînant les discours de haine, le projet vise à les engager sur des aspects essentiels mais jusqu'à présent insuffisamment analysés et ciblés de la consolidation de la paix.

Le projet, qui est une initiative du Système des Nations Unies pour le Développement à travers le PNUD, l'UNICEF et l'UNESCO, vise à contribuer

à réduire les risques de violences liées aux discours d'incitation à la haine et à la diffusion de fausses informations à travers une implication active des jeunes (hommes et femmes) dans la formulation des propos et discours alternatifs, ainsi que le renforcement de leurs capacités en gestion des conflits socio-politiques et communautaires. Le projet cible surtout les médias sociaux et s'appuie sur les mécanismes locaux d'alerte précoce mis en place dans le cadre des interventions PBF en Côte d'Ivoire. En outre, le projet mettra un accent particulier sur la promotion des principes des droits de l'homme liés à la liberté d'expression et sur le dialogue intercommunautaire pour une gestion pacifique des conflits.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

La contribution des Ministères de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, de la Culture et de la Francophonie, de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, de la Communication et des Médias, du CERAP ainsi que des Organisations de la Société Civile (OSC) nationales et internationales notamment (NDI, AFJCI, COCOFCI, WANEP, COFEMCI et GOFEHF) a été très déterminante dans la formulation du projet qui a fait l'objet de consultations individuelles. En effet, les localités cibles et les interventions ont été identifiées sur la base des recommandations des OSC partenaires ayant couvert les précédentes échéances électorales notamment le WANEP, la COFEMCI, le GOFEHF, le CERAP et suivant leur caractère dit « sensibles » et leur qualification de « bastions politiques ». Il faut noter également que ces localités ont précédemment fait l'objet de campagnes de sensibilisation à la non-violence électorale suivi de l'observation du déroulement des élections, avec de nombreuses velléités de contestations largement amplifiées par les jeunes à travers les médias sociaux. Leur choix répond aussi à un souci de cohérence dans l'approche et de durabilité des actions antérieurement posées à travers les financements du PBF et des autres partenaires au développement notamment l'UE, l'USAID, le JICA, etc.

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 2
Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :**

32,28 % du budget du projet, soit 807,028.72 \$US seront consacrés aux activités de promotion de l'égalité entre les sexes. En effet, les jeunes ciblés dans le cadre de ce projet concernent aussi bien les hommes que les femmes, dans une proportion de 50 % chacun pour les principales activités relatives aux résultats du projet. Cependant, le projet mettra un accent particulier pour propulser la participation des jeunes filles en tant

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

qu'influenceuses, à travers, notamment, la formation et la mise en place d'un réseau de bloggeuses et influenceuses sur la spécificité à contrer les messages de haine.

Dans chaque aspect de la mise en œuvre du projet, des espaces seront dédiés pour prendre en compte les préoccupations particulières des filles et valoriser leurs points de vue. À compétences égales, les filles seront privilégiées.

Degré de risque du projet⁴ : __1__

Le caractère sensible et la nature de certaines activités, notamment celles liées à la mise en place et au renforcement de « cadres de dialogue » entre les institutions démocratiques et les mouvements de jeunesse pour prévenir les tensions socio-politiques et communautaires, confère au projet un risque moyen pour l'attente des résultats.

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : _____ 2.3 : Prévention/gestion de conflits

Le cas échéant, le résultat de l'**UNDAF** auquel le projet contribue : D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités.

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : 16 sur la Justice et la Paix.

Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue : L'objectif général de la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale (SNRCS) qui est de « bâtir durablement la cohésion sociale en Côte d'Ivoire ».

Le cas échéant, axes du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) auquel le projet contribue :

- Axe prioritaire 1 : Cohésion sociale et réconciliation nationale.
- Axe prioritaire 2 : État de droit, justice transitionnelle et droits de l'Homme.

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Type de demande : Nouveau projet ☐ Révision de projet ☒	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document : Extension de la durée : ☐ Durée additionnelle du projet en mois : Changement de résultat / sujet : ☐ Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : ☒ Budget PBF supplémentaire : ☒ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire UNICEF : 300,000 USD UNESCO : 200,000 USD Brève justification de la révision : <i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i> La tenue d'élections paisibles, transparentes et inclusives pour 2020/2021 présente un défi de taille pour la Côte d'Ivoire pour préserver les acquis de la paix, de la cohésion sociale et du développement économique obtenues depuis la crise postélectorale de 2011. La Mission des Nations Unies d'évaluation des besoins électoraux (NAM) a relevé que le contexte socio-politique de la Côte d'Ivoire était marqué par une recrudescence des tensions politiques cristallisées pour le moment au niveau central des partis politiques. Les projets PBF et l'engagement du gouvernement ont contribué à améliorer la participation des jeunes et des femmes à la vie politique en Côte d'Ivoire. Les rencontres initiées avec les parties politiques dans le cadre des projets PBF, ont permis aux législatives de 2016 d'enregistrer un taux élevé de candidatures de jeunes et de femmes. Le taux de 12,4% de femmes élues aux élections législatives de 2016 est en net progression comparée aux élections précédentes. Dans cette perspective, il est souhaitable de continuer sur cette lancée afin d'atteindre le quota légalement institué (30%). Les élections attendues doivent être conformes aux standards internationaux sur les élections, aux conclusions de la Mission des Nations Unies d'évaluation des besoins électoraux (NAM) et aux recommandations de la dernière réunion du Comité Exécutif sur le processus électoral 2020 en Côte d'Ivoire.
---	--

	Les interventions approuvées dans le cadre originel du projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » financé par le PBF à travers le PNUD, l'UNICEF, et à l'UNESCO, visent à : 1) renforcer la connaissance, la résilience et la réponse effective des jeunes face aux discours inflammatoires et de haine et faire d'eux des médiateurs de paix dans leurs communautés ; 2) accompagner les jeunes à jouer le rôle d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux. Le projet est dans ses premiers mois d'exécution mais enregistre déjà l'adhésion des parties prenantes notamment les jeunes, les bloggeurs, les organisations de la société civile et les ministères techniques qui ont confirmé que ce projet contribuera à la prévention des conflits et l'incitation à la haine ainsi que toutes autres formes de stigmatisation et les nombreuses rumeurs amplifiées au moyen des réseaux sociaux. Dans cette dynamique et tel que recommandé par la NAM il importe de poursuivre les contributions du projet afin de viser (i) un accompagnement politique, y compris à travers des activités de bons offices et de diplomatie préventive, pour faciliter le dialogue politique entre les acteurs nationaux afin de contribuer à créer un environnement favorable à la tenue d'élections apaisées; (ii) un appui technique, par l'intermédiaire du PNUD et des autres entités du système, en ciblant notamment des activités susceptibles de renforcer la transparence des opérations électorales afin de contribuer à la restauration de la confiance des acteurs dans le processus au renforcement des capacités et l'engagement des jeunes et des médias face aux discours de haine ; (iii) l'appui aux institutions pour favoriser la participation des femmes et des jeunes (hommes et femmes) au processus électoral. En outre, ces contributions devront également tenir compte des défis nouveaux liés à la crise de la COVID-19 à savoir : - la tenue des formations et sensibilisations dans le respect des gestes barrières (lavage des mains, port du masque, respect de la distanciation physique, limitation du nombre de participation, ...) - la prise en compte d'un temps dédié pour une présentation et échanges interactifs sur la COVID-19. - le partage des mesures à prendre pour la prise en compte des gestes barrières dans le processus électoral.
--	---

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE⁷ Nom du représentant : Carol Flore-SMERECZNAK Signature [Redacted] Nom de l'agence : PNUD Date et visa : 15/07/2020 Nom du représentant : Anne LEMAISTRE Signature [Redacted] Nom de l'agence : UNESCO Date et visa : [Redacted] Nom du représentant : Marc VINCENT Signature [Redacted] Nom de l'agence : UNICEF Date et visa : 13/7/2020	Représentant du gouvernement national Nom : Mariatou KONE Signature [Redacted] Titre : Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté Date et visa : 24 JUIL 2020
Coordonnateur résident Nom : Philippe POINSOT Signature [Redacted] Date et visa : [Redacted] 	Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Nom du représentant : Oscar Fernandez-TARANCO Signature [Redacted] Sous-Secrétaire Général pour l'appui à la consolidation de la paix Date et visa : 6 August 2020

I. **Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)**

- a) Décrire brièvement l'**analyse de conflit** et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

La Côte d'Ivoire compte 26 millions d'habitants dont 77,7 % de jeunes, avec près de quatre individus sur cinq âgés de moins de 35 ans et plus de 60 ethnies différentes. Depuis 2017, après le départ de l'ONUCI, le pays est dans une phase de transition et de consolidation de la paix. Malgré les efforts accomplis, notamment en ce qui concerne la législation (sur le racisme, la xénophobie, le tribalisme et la discrimination raciale et religieuse⁶) et la mise en œuvre de projets de renforcement de la cohésion sociale, il demeure néanmoins des lacunes et l'on voit régulièrement ressurgir des tensions et des conflits nés de situations de marginalisation communautaire, d'incitation à la violence et de déficit d'intégration, dans lesquels les femmes, les hommes mais surtout les jeunes, s'illustrent comme l'un des principaux acteurs ou victimes.

Par ailleurs, la compétition politique dans le contexte des échéances électorales de 2020 a contribué à une fragmentation du paysage politique et une forte polarisation entre les acteurs du pouvoir et ceux de l'opposition. En effet, contrairement aux deux grands blocs politiques (RDR de la coalition RHDP actuelle et FPI) qui s'opposaient en 2010/2011, le paysage politique est aujourd'hui caractérisé par un éclatement de la coalition RHDP au pouvoir, des divisions internes à tous les partis d'opposition (PDCI-RDA, FPI) et une tension nourrie entre acteurs du parti au pouvoir pour la succession au Président Ouattara, suite à la déclaration de ce dernier en mars 2020 de ne pas se présenter lui-même. Ces partis politiques étant généralement fondés sur des bases ethniques et régionales, des dissensions entre elles, ou en leur sein, créent systématiquement un risque de division entre différentes communautés avec le potentiel de conflits intra ou intercommunautaires. Cette fragmentation du paysage politique autour d'un enjeu de transition de pouvoir au sommet de l'État en 2020 engendre des difficultés de concession et de compromis entre acteurs politiques, particulièrement sur des réformes institutionnelles liées au processus électoral.⁷ Par conséquent, ces derniers sont prêts à user de tous les moyens pour atteindre leurs objectifs, y compris des discours d'incitation à la haine. De plus, ces discours d'incitation à la haine sont amplifiés par les médias sociaux, qui sont difficiles à réguler ou contrôler et qui constituent aujourd'hui la première source d'information des jeunes. Pour ces raisons, les médias sociaux ont un fort impact

⁶ La loi n° 2008-222 du 4 août 2008 modifiant et complétant les dispositions du Code pénal relatives réprime le racisme, de la xénophobie, du tribalisme et des discriminations raciales et religieuses. L'article 58 de la loi No 201-451 du 19 juin relative à la cybercriminalité, adapte cette infraction aux nouvelles technologies de l'information et de communication en punissant de 10 à 20 ans quiconque diffuse par les TIC, des messages, théories, photos ou vidéos racistes xénophobe. Par ailleurs, la Constitution ivoirienne du 8 novembre 2016 stipule dans son article 4 entre autre que « Nul ne peut être privilégié ou discrimine en raison de sa race, de son ethnicité, de son clan, de sa tribu, de sa couleur de peau, de son sexe, de sa région, de son origine sociale, de sa religion ou croyance, de son opinion [...] ».

⁷ Le manque de consensus autour de la réforme de la Commission électorale indépendante en est un exemple.

sur les jeunes ivoiriens, dont la vulnérabilité s'est accrue du fait du manque d'opportunités économiques et qui se retrouvent malheureusement encore au centre de ces violences liées à ces discours politiques.

Défini généralement comme une forme de discours exprimant un préjudice contre un groupe d'individus, sur la base de l'appartenance raciale, ethnique, religieuse ou autre, le discours d'incitation à la haine commence à se manifester en Côte d'Ivoire d'abord par un antagonisme qu'effectuent certaines élites politiques entre les « Ivoiriens » et les « étrangers », souvent accusés de déposséder les nationaux de leurs ressources et ensuite par des attaques entre élites politiques sur les origines ethniques des uns et des autres.⁸ Dans un contexte socio-économique marqué par des frustrations liées au partage inégal des ressources (46 % des Ivoiriens vivent sous le seuil de pauvreté malgré une croissance économique avoisinant les 8 % durant la période pre-COVID-19) et une forte perception de discrimination ou de marginalisation de certains groupes ethniques, ce genre de discours résonne auprès de communautés démunies et incite facilement à la violence. Le contexte socio-économique qui découle des mesures liées à la lutte contre les effets de la pandémie, risque de catalyser les frustrations.

Le premier semestre de 2019 a connu une résurgence significative de ces discours qui font ressortir la fragilité de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Les illustrations des discours susceptibles d'enflammer la tension sociale et de cristalliser les postures politiques au détriment de la cohésion sociale en prélude aux futures échéances électorales abondent. On peut citer notamment les propos de l'ancien président de l'Assemblée Nationale relatifs à la nouvelle Commission Électorale Indépendante (CEI)⁹ « ...*Tout le monde sait que cette CEI est estampillée et aux ordres. Tout le monde sait que cette CEI va brûler la Côte d'Ivoire, et vous tous, vous faites semblant de ne pas voir* ». Quant au secrétaire exécutif en chef du PDCI¹⁰ il déclare à propos de la CEI que : « ...*Le PDCI récuse l'actuel président de la CEI, il n'est pas neutre. D'ailleurs sa nomination est un délit d'initié* ».

Les élections locales et régionales d'octobre 2018, durant lesquelles sept personnes ont été tuées et pour lesquelles des violences ont été observées dans des localités de nombreuses localités (dont Bassam, Lakota, Plateau et Bondoukou) sont déjà une conséquence de ce contexte politique fragmenté, aggravé par des discours d'incitation à la violence ou à la haine au nom de la compétition politique. De manière générale, les séquelles non traitées des différentes crises, le déficit de réconciliation, l'érosion de la confiance entre communautés ainsi qu'envers les institutions de l'État, particulièrement celles chargées de l'application des règles de droit et de la régulation de la compétition électorale, facilitent le passage à la violence. À cela s'ajoutent la méconnaissance des mécanismes endogènes de gestion des conflits, surtout par les jeunes, et l'exploitation des problématiques sociales à des fins électoralistes. Par ailleurs, la cartographie des conflits du Programme National de Cohésion Sociale (PNCS) actualisée en mai 2019, avec l'appui du PNUD, met en évidence la montée en puissance de conflits liés à

⁸ Les termes Ivoiriens et étrangers sont entre guillemets car parfois, ceux indexés comme étrangers par certains élites politiques comprennent aussi des ivoiriens de deuxième ou troisième génération, issus de l'immigration.

⁹ <https://www.afrique-sur7.fr/436437-guillaume-soro-cei-cote-divoire>

¹⁰ <http://www.linodrome.com/vie-politique/53155-contestation-de-coulibaly-kuibiart-maurice-kakou-guikahue-sec-executif-en-chef-du-pdci-il-y-a-un-delit-d-initie-il-est-disqualifie>

l'incivisme et les conflits autour de questions de chefferie, de politiques et d'accès aux ressources naturelles, avec les jeunes comme principaux acteurs et victimes.

Ainsi, le moindre incident opposant deux personnes issues de communautés différentes crée des tensions qui peuvent rapidement entraîner une escalade de violence dans des communautés qui semblent, en apparence, vivre en harmonie. Les affrontements intercommunautaires de Béoumi près de Bouaké, en mai 2019, qui ont vu s'affronter les jeunes des communautés malinké et baoulé et causé la mort de neuf personnes, sont un exemple récent qui montre à quel point ces tensions à base communautaire sont latentes et illustrent les défis persistants d'intégration et de cohésion sociale. Ce simple incident à la suite d'une altercation entre un jeune baoulé de l'ethnie locale et un jeune malinké allochtone a vite glissé sur le champ politique, s'apparentant à une manifestation de la tension politique entre le RHDP et le PDCI.

Par ailleurs, un incident inter-communautaire sur fond de conflit foncier entre Toura et Burkinabé a été signalé 12 juin dernier à Digoualé, à l'ouest du pays.

Quoiqu'elle touche toutes les couches sociales, les jeunes (hommes et femmes) se retrouvent plus souvent au cœur de cette violence en tant qu'acteurs ou victimes. Les enquêtes de terrain de l'analyse de vulnérabilités au conflit de la Côte d'Ivoire¹¹ confirment effectivement que l'absence d'une stratégie durable (ou l'existence d'une stratégie inadaptée) permettant de capitaliser sur la jeunesse comme levier de développement, constitue une vulnérabilité structurelle, source potentielle de tensions violentes. À cela, il faut ajouter une perte de repères sociaux, dans une société où les valeurs traditionnelles et culturelles qui encadraient les jeunes sont concurrencées par d'autres modèles de société ; ce qui a favorisé des phénomènes comme « les brouteurs », phénomène de gain facile et rapide par internet qui pousse certains groupes de jeunes à reléguer l'éducation et la formation au second plan¹². Cela s'explique par les crises successives qui ont provoqué une instabilité du pays et donc contribué à exacerber les problèmes d'emplois, surtout des jeunes. Les crises ont contribué également à un dysfonctionnement des institutions étatiques, une fragilisation du tissu social et une perte des valeurs morales et éthiques. Ce qui renforce la vulnérabilité des jeunes et favorise leur réceptivité aux discours d'incitation à la violence et à la haine qui sont également favorisées par la situation de chômage croissant que ceux-ci connaissent.

Les discours politiques de haine et les tensions communautaires sont malheureusement amplifiés par le rôle des médias¹³. Dans bien des cas, les journalistes, à la fois vassalisés et « mercenarisés » s'approprient les discours des « hommes-politiques-employeurs » qu'ils reconstruisent dans un calibre précis pour toucher la cible indiquée. L'espace public,¹⁴ accaparé par les discours de ceux qui en ont les moyens et le pouvoir, se transforme ainsi en un immense territoire d'informations savamment distillées qui

¹¹ Analyse interne au système des Nations Unies.

¹² file:///C:/Users/HP/Desktop/ANALYSIS_COHESION%20SOCIALE_Cote%20d'Ivoire%20FINAL.pdf

¹³ S'agissant de la presse écrite, il existe 75 titres édités par 66 entreprises de presse; 22 quotidiens; 29 hebdomadaires; 3 bihebdomadaires; 19 mensuels; 1 bimensuel; plusieurs agences de presse dont les principales sont l'Agence ivoirienne de Presse (AIP) et Alertes Info. Les radios de proximité au nombre compris entre 155 et 200 radios maillent le territoire national. En termes de maturité numérique, la Côte d'Ivoire est 9^e sur 46 pays africains et 131^{ème} mondial sur 176 pays et occupe le 2^e rang derrière le Ghana en Afrique de l'Ouest (Rapport GSMA 2018).

¹⁴ Étude diagnostique du secteur de la presse en Côte d'Ivoire, UNESCO, 2018.

fonctionne comme une véritable agence de publicité, avec ses rituels et ses slogans stéréotypés et ses terrains de manœuvres et d'affrontements. Il se caractérise par la dénégation de la réalité profondément partisane de ces médias qui ne respectent pas toujours certaines règles en matière d'éthique et de déontologie de leur profession et la forte présence de la propagande et de la manipulation. Le secteur audiovisuel est encore largement dominé par l'État, bien qu'il ait ouvert les ondes aux radiodiffuseurs privés. La presse écrite ivoirienne est relativement polarisée et la plupart des médias adoptent des lignes éditoriales favorables à l'un des camps politiques du pays. D'instruments de régulation sociale et de conquête d'espace de liberté politique, les médias ivoiriens se sont malheureusement transformés en générateurs de conflits, relayant sans filtre, les discours politiques qui divisent et ceux d'incitation à la violence et à la haine entre communautés. Ce contexte impacte négativement les jeunes qui sont enclins à la manipulation. Cette situation est exacerbée par la montée en puissance des médias sociaux qui constituent la principale source d'information des jeunes¹⁵, qui mettent à mal le processus de consolidation de la paix.

Facebook, le premier média social en Côte d'Ivoire, a une audience de 4 700 000 personnes, dont 67 % d'hommes et 33 % de femmes. Instagram a une audience de 720 000 personnes connectées, dont 68 % d'hommes et 32 % de femmes. Les jeunes de 16 à 35 ans représentent la plus forte proportion de consommateurs de ces réseaux sociaux. Ils contribuent à relayer et à amplifier les informations parfois erronées provenant des médias sociaux. Plusieurs tensions communautaires résultent malheureusement de ces fausses informations diffusées par ces jeunes. Le cas de Béoumi en mai 2019 en est une parfaite illustration. En effet, la même image diffusée sur les réseaux sociaux montrant des jeunes calcinés a été interprétée différemment selon l'appartenance politique. Ces mêmes jeunes ont été présentés comme des victimes d'une communauté pendant que les autres les présentaient comme des agresseurs victimes de leur propre acte en voulant incendier une boutique qu'ils venaient de piller. Ces différentes interprétations par les acteurs politiques et leurs sympathisants ont fortement contribué à alimenter le conflit.

Dans les médias classiques, il existe des mécanismes formels de régulation pour éviter les éventuels dérapages notamment la HACA (Haute Autorité pour la Communication Audiovisuelle), l'Autorité Nationale de la Presse (ANP). En revanche, dans les médias sociaux, malgré l'existence de la loi sur la cybercriminalité qui intègre la lutte contre les discours de haine, la création de la plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité (PNLCC) et l'Observatoire des Médias Numériques en Côte d'Ivoire (OMENCI), il n'existe pas d'autorité de régulation ainsi que de cadre de coordination entre les organisations de la société civile œuvrant dans le domaine. À cela il faut ajouter le difficile équilibre à établir entre la liberté d'expression et la répression des discours de haine qui ne favorise pas la lutte contre ce phénomène. De plus, les équipes pays des réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ne sont pas obligés de supprimer les contenus haineux dans les délais impartis, conformément à la législation. Afin de contribuer à adresser cette problématique de régulation, les animateurs de l'Observatoire de la Presse en Ligne ont été formés au respect de la déontologie de la presse en ligne par l'UNESCO.

Face à ces discours d'incitation à la haine et à la violence, le rôle que doivent jouer les jeunes dans la prévention reste essentiel afin d'éviter d'être des vecteurs de la

¹⁵ Rapport sur la communication en Côte d'Ivoire, UNESCO, 2019.

propagation de ces discours, surtout au niveau communautaire dans ce contexte préélectoral de la Côte d'Ivoire. En effet, les jeunes ont en charge la mise en œuvre des décisions communautaires au sein de leurs communautés, jouent un rôle de relais et sont les principaux acteurs des travaux d'intérêt communautaire. Par exemple, les jeunes relais communautaires formés à Katiola dans le cadre du projet PBF-Jeunes ont contribué à réconcilier deux villages en conflit, Attienkaha et Djoulabougou. Cette action a été rendue possible grâce à la formation qu'ils ont reçue sur la culture de la paix relative aux mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits. En effet, les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires au cours de la cérémonie de « Pardon » du 14 juillet 2019 à Attienkaha ont permis de constater le changement de comportement des jeunes bénéficiaires de la formation et leur impact dans le rapprochement des communautés à la suite des conflits. Ce modèle de réussite mérite d'être dupliqué et élargi aux jeunes des régions ciblées par le projet.

Le rôle fondamental que jouent également les jeunes dans la prévention des discours de haine s'illustre aussi dans le domaine de la réduction des tensions en période électorale. Les propos recueillis par l'équipe de projet lors des missions de suivi des activités du projet PBF « d'Appui au Processus Démocratique et de Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire » dans les zones d'intervention ont montré que la forte implication des jeunes, notamment ceux des partis politiques, dans les sensibilisations au sein des communautés aide à prévenir les discours de haine des acteurs politiques et surtout à réduire significativement les risques de violences. Cela s'est traduit dans les propos du chef de village « d'Akabreboua », département de Lakota : *« ...vos actions de messenger de la paix et de cohésion sociale a favorisé le rapprochement entre les autochtones et nos frères étrangers vivant ici au village avec nous. À mon avis, c'est parce que nos populations, en particulier les jeunes, ne sont pas suffisamment informés sur les enjeux des élections municipales et régionales que les hommes politiques les induisent en erreur. Merci d'étendre vos actions à toute la Côte d'Ivoire pour une stabilité durable »*.

Comme on le constate, l'engagement des jeunes au sein des communautés, auprès des acteurs des partis politiques, des institutions démocratiques, des élus locaux pour renforcer la confiance entre les institutions et les citoyens et promouvoir une gestion pacifique des conflits peut être catalyseur. Cet engagement demeure donc fondamental dans le contexte préélectoral actuel de la Côte d'Ivoire, avec le foisonnement des discours d'incitation à la haine des acteurs politiques et des leaders d'opinion qui usent de tous les moyens pour appâter cette jeunesse dont le poids reste considérable pour envisager de gagner les élections.

Malheureusement, les jeunes peinent encore à jouer ce rôle en raison de leur instrumentalisation, de leur manque d'intérêt avéré pour le processus démocratique dans lequel ils n'ont plus confiance, de leur marginalisation, de leur méconnaissance des avantages du bénévolat et du manque d'opportunités formelles d'engagement offertes par les institutions. La problématique de leur engagement dans cette prévention doit être adressée avec une exigence particulière au regard des enjeux et défis du moment et avec diligence à travers une plus forte implication des jeunes en tant qu'acteurs de prévention des discours d'incitation à la haine et à la violence. Une action particulière est également nécessaire pour renforcer le rôle des médias, surtout des médias sociaux, afin qu'ils contribuent à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale avec une plus grande responsabilisation des jeunes dans la détection, la

prévention et la gestion des discours d'incitation à la haine par les acteurs politiques et les leaders d'opinion.

Cette nécessité de renforcer l'implication des jeunes dans la prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires a été rappelée par l'ensemble des Organisations de la Société Civile à l'équipe de la NAM lors de leur rencontre au cours du mois de novembre 2019.

- b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, ou profite des **enseignements pertinents**.

La présente proposition s'inscrit dans le cadre global des initiatives qui visent à contribuer à réduire les risques de violences dans un contexte d'année électorale, de tensions politiques et sociales à travers une implication active des jeunes dans la prévention des discours de haine et la gestion des conflits. Ce projet devra contribuer à renforcer les capacités des jeunes en tant qu'acteurs de prévention de la violence et plus spécifiquement à identifier et répondre aux messages d'incitation à la haine et à la violence ou à des discours inflammatoires, à pouvoir vérifier et contrer les fausses informations (*fake news*) (avant, pendant et après les élections) qui contribuent à la montée des tensions et ainsi réduire les risques de violence pour un environnement social apaisé dans la perspective des futures échéances électorales de 2020. Il vise spécifiquement à renforcer le dialogue entre les jeunes (hommes et femmes) et les institutions démocratiques sur des problématiques de consolidation de la paix et de prévention des conflits, à appuyer les initiatives des jeunes (hommes et femmes) en matière de prévention et de gestion des conflits communautaires visant la réduction des tensions politiques, sociales et identitaires, et à œuvrer de sorte que les médias y compris les médias sociaux, contribuent significativement à l'instauration d'un environnement sociopolitique apaisé favorable à la tenue d'élections sans violence en 2020.

Ce projet est donc en parfaite cohérence avec la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale (SNRCS 2016-2020) adopté en Conseil des Ministres en 2017 et la Politique Nationale de la Jeunesse. Ce projet cadre également avec la Stratégie des Nations Unies sur les discours de haine dans la mesure où celui-ci s'attaque aux causes profondes des discours de haine et contribue à répondre à leurs conséquences sociétales. En effet, les activités du projet permettent le renforcement de la confiance entre les jeunes de différentes communautés et entre les jeunes et les acteurs politiques ; contribuant ainsi à apaiser les incompréhensions et les sentiments d'exclusion à la base, bien souvent, des discours de haine. En outre, les dialogues communautaires et l'appui aux cadres de régulation des réseaux sociaux permettent d'apporter un début de réponse aux conséquences des discours de haine.

Le projet promeut l'appropriation nationale en ce sens que ses interventions sont mises en œuvre conjointement avec les institutions nationales et viennent renforcer les mécanismes déjà existants.

Il vient compléter et renforcer les initiatives déjà en cours avec plusieurs partenaires techniques engagés dans la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de la BAD, de l'Union européenne, de la France, de l'Allemagne et du Japon, qui

accompagnent le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP) ainsi que le Ministère de la Promotion de la Jeunesse dans des initiatives similaires. La particularité de ce projet réside dans le ciblage des discours et autres attitudes d'incitation à la haine et à la violence, insuffisamment adressés jusque-là dans le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire et dans sa couverture géographique nationale, contrairement aux autres qui sont beaucoup plus localisés. En plus, ce projet PBF cible les jeunes leaders communautaires, les jeunes leaders des partis politiques, les influenceurs et bloggeurs des réseaux sociaux et les journalistes. Il permettra, au-delà de l'aspect formation, de passer à une phase beaucoup plus opérationnelle dans la lutte contre les discours de haines et d'incitation à la violence. Ces jeunes acteurs de paix seront mis en mission dans leur localité d'origine pour contribuer à la prévention et à la résolution des conflits en synergie avec les autorités administratives et coutumières. Les ministères techniques seront impliqués à toutes les étapes de mise en œuvre de ce projet afin qu'ils se l'approprient et le pérennisent. Cette indispensable collaboration s'est déjà traduite par leur importante contribution dans la validation des thématiques à adresser ainsi que dans le ciblage géographique des interventions.

En outre, ce projet vient en complément des initiatives du projet de renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix en cours, financé par PBF (voir le tableau ci-dessous).

- c) Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire / 18 mois	PBF / 2 500 000 \$US	Réinsertion sociale et professionnelle des jeunes, y compris les plus vulnérables, leur participation comme relais communautaires aux mécanismes de prévention et résolution des conflits et surtout d'alerte précoce.	Le nouveau projet viendra consolider les acquis. Les jeunes formés dans le cadre de ce projet seront mis en missions pour la prévention des discours de haines. Les communautés U-reporters seront habilités pour détecter les attitudes et les propos discriminatoires.
Appui à la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des ex-	PBF / 2 650 000 \$US	-Appui à la consolidation de la réintégration des ex-combattants.	Cette initiative vient compléter les efforts fournis en matière de

combattants et de la RSS en Côte d'Ivoire 2018-2020		-Renforcement de la confiance entre les forces de défense et de sécurité et les populations à travers les dialogues socio-sécuritaires. -Appui à la prévention et à la résolution des conflits à travers les dialogues intercommunautaires et des plateformes d'échanges.	rapprochement entre les communautés. Également, des dialogues intercommunautaires avec une plus grande participation des jeunes seront initiés dans l'objectif de permettre aux communautés de prévenir et de gérer pacifiquement les conflits. La prévention des discours de haine sera intégrée dans les modules d'échanges.
Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région Ouest de la Côte d'Ivoire / 18 mois (2019-2020)	PBF / 1 500 000 \$US	-Cohabitation pacifique entre les jeunes (filles et garçons) des communautés riveraines et ceux des communautés délocalisées des forêts classées. -Gestion participative et inclusive des forêts classées comme levier pour la prévention des litiges et des conflits.	La nouvelle initiative viendra compléter et consolider les initiatives de rapprochement communautaire et de préservation de la cohésion sociale des associations de jeunes déjà mises en place dans les mêmes zones cibles. Ces associations de jeunes des zones cibles seront sollicitées pour les sensibilisations au niveau communautaire.
Les acquis de la paix sont consolidés et la jeunesse la plus vulnérable est prise en charge pour renforcer la cohésion sociale en Côte d'Ivoire (UNICEF/INTERPEACE/VE RBATIM)	UE / 4 000 000 €	Réinsertion civique socio-professionnelle des adolescents et enfants à risque, accès à l'identité juridique, intégration des	Le projet s'appuiera sur les curricula et l'expertise développée en matière d'éducation et d'engagement civique. Le projet à venir permettra de

		écoles coranique, promotion des compétences régulières de vie (<i>life skills</i>) pour la paix.	former, pour prévenir les discours de haine et favoriser la diffusion des messages de paix.
Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire (MOJEC) / Care International / 18 mois (2019-2020)	PBF / 1 100 000 \$US	Accroissement de l'action citoyenne des jeunes dans la surveillance de l'action politique Mise en place de plateforme régionale pour la promotion de l'expression libre et de dialogue politique. Appui au cadre permanent d'échanges État-Société civile pour la prévention des conflits.	Les plateformes de jeunes mises en place dans le cadre du MOJEC vont être sollicitées et mobilisées dans la conduite des activités de prévention des discours d'incitation à la haine et à la violence dans les localités ciblées.
Soutien à la participation des jeunes pour prévenir la répétition des atrocités de masse en Côte d'Ivoire / International Center for Transitional Justice (ICTJ) / 18 mois (2019-2020)	PBF/ICTJ / 401 892 \$US	Renforcement des capacités des jeunes leaders pour développer et soumettre des propositions aux leaders. Appuis aux initiatives des jeunes pour renforcer leurs contributions dans la lutte contre les violences au niveau local.	Le niveau d'implication des jeunes dans la lutte contre les violences au niveau communautaire sera renforcé. Les interventions dans le cadre du nouveau projet viendront consolider les acquis au niveau local.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Le projet vise à contribuer à réduire les risques de violences liées aux discours d'incitation à la haine et la diffusion de fausses informations dans un contexte d'année électorale et de tensions politiques et sociales à travers une implication active des jeunes (hommes et femmes) dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires, notamment à travers les médias formels et sociaux et à travers les mécanismes d'alerte précoce et de dialogues communautaires. De façon spécifique, il contribuera à : i) soutenir et impliquer davantage et de manière significative les jeunes leaders communautaires, les jeunes leaders des partis politiques, les influenceurs sur les réseaux sociaux, les bloggeurs et les journalistes à jouer un rôle actif dans la prévention et la gestion des conflits dans les zones potentielles de conflits ; ii) engager les jeunes et les animateurs des médias dans la gestion objective de l'information et les soutenir à détecter, gérer et répondre aux messages de haine, à développer et véhiculer des messages et des attitudes de paix et de tolérance, iii) consolider la liberté d'expression artistique et journalistique, tout en étant respectant la déontologie du métier .

Le projet veillera à promouvoir les standards internationaux en matière de liberté d'expression tout en impliquant les acteurs de la société civile, le secteur privé et les acteurs gouvernementaux dans la prévention et la détection des attitudes et des propos de haine en plus de la répression des auteurs et la protection des victimes.

Pour agir efficacement, nous devons être mieux informés. À ce titre, il faut coordonner la collecte de données et la recherche, avec l'appui des ministères techniques et institutions nationales, notamment sur les causes profondes et les éléments moteurs des discours de haine, ainsi que sur les conditions propices à leur propagation.

Résultats attendus

Les différentes interventions du projet s'articuleront autour de deux résultats stratégiques complémentaires :

Résultat 1 : Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés

Les principaux produits attendus sous ce premier résultat portent sur le renforcement des capacités techniques en culture de la paix, en prévention des discours de haine des jeunes leaders et membres de groupements et d'associations des potentielles zones de conflit non encore couvertes, sur la mise en mission de ces jeunes médiateurs de paix précédemment formés, sur le renforcement des systèmes de veille et d'alerte, sur l'accompagnement des initiatives jeunes en faveur de la paix, et sur l'amélioration des relations intergénérationnelles et des relations entre les jeunes et les autorités locales à travers des plateformes d'échanges.

Produit 1.1 : Les jeunes leaders disposent de compétences pour repérer et contrer les discours de haine et les mécanismes de manipulation durant la période électorale.

L'extension permet de mieux prendre en compte les spécificités liées au contexte électoral et amplifier l'appui au genre dans ce contexte.

- Identifier et/ou remobiliser les jeunes leaders dans les communautés et groupements.
- Organiser 36 rencontres d'information et neuf sessions de formation avec les jeunes et organisations de jeunesse, associations de femmes leaders des zones ciblées sur la résilience aux discours de haine pour prévenir les violences électorales et gérer les conflits socio-politiques et communautaires;
- Former 40 adolescentes et femmes leaders/mamies Maggi de trois grands marchés (Abobo, Yopougon et Port-Bouët) sur la communication non violente, la gestion de l'information et les messages de paix avec l'implication d'une figure de renom du domaine de la culture;
- Renforcer les compétences pour la paix (prévention et gestion des conflits, communication non violente, liberté d'expression, gestion du stress et de la violence...) et appuyer 700 jeunes leaders issus des mouvements de jeunes et de femmes affiliés aux partis politiques, y compris les leaders de club de paix, et ceux des milieux à risque (gare routière, « Gnambro » et autres syndicats de transporteurs) sur les compétences pour la paix et le plaidoyer pour favoriser leur participation et leur implication pour des élections apaisées;
- Former et mettre en place un réseau de bloggeuses et d'influenceuses, y compris celles des partis politiques sur la spécificité à contrer les messages de haines et les fausses nouvelles, ainsi que le partage de la bonne information pour un climat électoral apaisé et transparent;
- Renforcer le leadership féminin des nouvelles électrices (18-24 ans) via le mentorat et la formation pour renforcer leur résilience aux manipulations, aux discours haineux et susciter leur participation active et pacifique aux élections ;
- Renforcer les capacités de 40 jeunes filles, membres et leaders d'organisation de jeunesse sur les techniques d'infographie, les métiers de l'art et contenu multimédia (arts de la scène, photos, vidéos et infographie) pour illustrer et favoriser la participation positive des jeunes filles au processus électoral ;
- Séances de travail portant sur le partage d'expériences et l'appropriation de la stratégie des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine en vue de renforcer le plaidoyer auprès des acteurs étatiques ;

Produit 1.2 : Les jeunes leaders, y compris ceux des partis politiques, initient ou participent aux fora de dialogue et d'échange sur la paix, la solidarité et la prévention des conflits avec les institutions étatiques, les partis politiques et les communautés pour réduire les tensions liées aux discours inflammatoires.

L'extension permet d'appuyer davantage les initiatives des jeunes leaders et les jeunes des partis politiques pour instaurer un dialogue entre eux et un dialogue intergénérationnel afin de réduire les tensions socio-politiques.

- Appuyer les initiatives et campagnes de sensibilisation des clubs de paix et club UNESCO dans les universités, grandes écoles, lycées et collèges, des jeunes relais communautaires, des associations de femmes et des communautés U-Reporters pour la promotion des principes des droits de l'homme relatifs à la liberté d'expression et d'opinion, la communication non violente, la prévention et la résolution de conflits socio-politiques et communautaires et les violences électorales ;
- Appuyer les centres communautaires (espace café jeunesse, espace ami des femmes, centres culturels, arbre à palabre, centre écoute et jeunesse) pour planifier et mettre en œuvre des initiatives pour lutter contre les discours de haine et la désinformation par le biais de la formation sur les bonnes pratiques, la communication non violente et les messages positifs ;
- Appuyer la plateforme panafricaine des femmes et des jeunes pour la paix, la démocratie et la gouvernance pour des élections apaisées (2PFJ);
- Organiser des campagnes de sensibilisations et 15 fora communautaires intergénérationnels basés sur les mécanismes institutionnels et traditionnels de gestion de conflit avec les jeunes Relais Communautaires pour la Paix (RCP) pour des élections apaisées dans leur localité ;
- Soutenir les activités de sensibilisations pour des élections apaisées, de promotion des droits humains, de prévention des discours de haine initiés par les jeunes dans leur communauté y compris celles initiées par les médiateurs de paix;
- Soutenir les initiatives des jeunes et organisations de jeunesse pour leur participation plus systématique dans les institutions et auprès des acteurs intervenant dans le processus démocratique et électoral (Assemblée nationale, institutions sécuritaires, judiciaires, sénat, chambre des rois et structures décentralisées, partis politiques, candidats aux élections, etc.) et faire un plaidoyer pour favoriser leur meilleure représentativité dans lesdites institutions (+15 % des jeunes) et faire entendre leur voix sur les enjeux qui leur tiennent à cœur;
- Renforcer les cadres d'échanges interpartis (CIED) et les espaces de communication positive et bidirectionnelle entre les jeunes et les femmes et avec ceux des partis politiques sur des thématiques liées à la consolidation de la paix, à la prévention des discours de haine et de résolution de conflits; en utilisant également U-Report (fonctionnalités de sondage, live chat, centre d'informations) et les réseaux sociaux;
- Accompagner les jeunes leaders dans la création de plates-formes locales et autres mécanismes d'alerte précoces et de réponses aux rumeurs et messages de haine avec l'appui de l'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale.

Résultat 2 : Les jeunes jouent le rôle d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux

Il s'agira, dans le cadre de ce résultat, d'outiller les jeunes et les animateurs des médias pour opérer une veille des médias et contribuer à la réduction des messages inflammatoires ou faux dans les médias.

Produit 2.1 : Les médias, les administrateurs des plateformes d'échanges sur les réseaux sociaux et les leaders de jeunesse jouent un rôle positif dans la gestion objective de l'information

L'extension permettra d'augmenter le champ d'action en y impliquant les médias pour contribuer à améliorer la gestion des informations.

- Appuyer la mise en place d'un cadre d'échange permanent entre les jeunes, les médias, les organes de régulations des médias et les faîtières des organisations professionnelles des journalistes pour une meilleure responsabilisation de ces acteurs dans la promotion de la paix ;
- Renforcer les capacités des journalistes des autres acteurs de médias (médias classiques et radios communautaires) et des forces de l'ordre sur les thématiques liées à la paix, la démocratie, la liberté d'expression et la cohésion sociale ainsi que leur responsabilité dans la promotion d'un environnement apaisé et produire des émissions interactives ;
- Organiser des sessions de partage et d'expérimentation de nouvelles pratiques pour le renforcement du professionnalisme des médias, notamment en temps d'élections et trois sessions de formation à l'intention des influenceurs des médias sociaux à la gestion de l'information;
- Mettre en place un réseau informel d'au moins vingt associations de jeunesse en Côte d'Ivoire engagées dans l'éducation aux médias et à l'information ;
- Renforcer la couverture des élections à travers la mise en place d'un centre d'information et de traitement de l'information permettant de vérifier en temps instantané la véracité des faits, l'exactitude des chiffres présentés et les informations communiquées (Plateforme fact-checking). *Cette activité sera cofinancée avec le projet d'Appui aux Elections en Côte d'Ivoire (PACE). Elle sera mise en œuvre avec le la partie nationale, Ministère en charge de la Communication et des professionnels de la presse en ligne (REPRELCI) du secteur des média;*
- Renforcer pendant les élections le monitoring de l'accès des populations à l'information d'intérêt public selon la loi d'accès à l'information votée par la Côte d'Ivoire ;
- Appuyer les cadres d'échanges entre la plateforme de lutte contre la cybercriminalité et les influenceurs, les bloggeurs et les jeunes leaders des partis politiques ;

- Renforcer la veille médiatique pendant les élections, à travers la formation des agents de monitoring, l'appui technique et l'équipement de l'observatoire de la liberté de la presse, de l'éthique et de la déontologie.

Produit 2.2 : Les jeunes bloggeurs et leaders de jeunes développent et véhiculent des messages de paix et de tolérance.

Cette extension permettra d'élargir le champ d'action par l'activation de centre d'informations.

- Initier des rencontres sur l'éducation aux médias et à l'information entre administrateurs des fora Facebook (Tribune Web Ivoirienne, La voix des jeunes, ODCI, OLCI, Zéro Taboo) et WhatsApp ;
- Sensibiliser les acteurs des médias, les jeunes et les organisations de jeunesse sur le dispositif juridique relatif aux fausses nouvelles, aux discours de haine sur les réseaux sociaux et à l'utilisation responsable des réseaux sociaux pour la consolidation de la paix ;
- Organiser un « Communication » pour renforcer la prévention des discours de haine à travers un concours de désignation de la meilleure organisation œuvrant dans ce domaine ;
- Organiser une campagne de communication nationale et soutenir les interactions des influenceurs et leaders locaux pour sensibiliser sur la désinformation en ligne et les discours haineux ;
- Numériser des messages clés de sensibilisation et les diffuser sur les réseaux sociaux;
- Renforcer les centres d'information de la plateforme U-Report et les discussions en direct sur les thématiques liées à la résilience aux discours de haine ;
- Mettre en place des systèmes de veille (vérification des faits), d'alerte et de réponse aux réactions violentes et aux fausses informations sur les réseaux sociaux impliquant des jeunes pour prévenir les risques de conflits et repérer les conflits déclenchés (Facebook, WhatsApp, Instagram, U-Report) ;
- Concevoir trois capsules de sensibilisation sur l'éducation aux médias, à l'information et aux fausses informations.

- b) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement.

Dans le contexte socio-politique actuel de la Côte d'Ivoire marqué par des tensions politiques, des discours de haines, des affrontements intercommunautaires impliquant de nombreux jeunes (hommes et femme) et une rupture du dialogue politique entre les principaux acteurs, **Si** les jeunes sont outillés à repérer, à résister et à prévenir la rhétorique qui attise la haine, les tensions communautaires et les violences électorales ; à travers les dialogues, les activités de promotion de la solidarité, et de contrôle de la

propagation de la haine par les médias, **Alors** ils contribueront à apaiser le contexte socio-politique actuel et à prévenir les conflits durant le processus électoral, **Parce qu'**ils seront davantage sensibilisés sur la nécessité d'adresser ces défis dont la persistance compromet l'instauration d'un environnement propice au développement pour la paix sociale, et disposeront des capacités nécessaires pour agir dans le sens de la consolidation de la paix.

- c) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.
- d) Le **ciblage des bénéficiaires** et le **ciblage géographique** du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre des activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

Stratégie de mise en œuvre du projet

La stratégie de mise en œuvre du projet sera basée sur une approche multisectorielle et communautaire, abordant les défis de la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale entre les jeunes (hommes et femmes). En vue de permettre aux jeunes d'avoir une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et de faire d'eux des médiateurs de paix dans leurs communautés afin de contribuer également à des élections apaisées, ils seront sélectionnés avec l'aide des OSC actives dans les zones d'intervention, sur la base de leurs capacités à mobiliser au niveau de leur communauté et à les fédérer autour de valeur de paix. Ces jeunes leaders et membres de groupements et associations des potentielles zones de conflit non encore ou insuffisamment couvertes seront ensuite formés sur les techniques en culture de la paix, en prévention des discours de haine, ainsi qu'en mobilisation communautaire pour l'instauration d'un climat apaisé favorable à des élections sans violence. Ces jeunes médiateurs de paix formés seront ensuite mis en mission à travers le soutien à leurs initiatives de renforcement des systèmes de veille, d'alerte et d'accompagnement des activités locales en faveur de la paix, de l'amélioration des relations intergénérationnelles et des relations entre les jeunes et les autorités locales.

L'objectif étant de contribuer à réduire la diffusion d'informations d'incitations à la haine et à la violence à travers ces appuis spécifiques que le projet leur apportera. L'accent sera mis sur la recherche de complémentarité et de synergie d'action avec les autres initiatives en cours du PBF et des autres partenaires au développement (UE, JICA, USAID, etc.) dans le domaine du renforcement de l'implication des jeunes des zones d'intervention ciblées. L'approche à adopter dans le cadre de ce projet devra permettre également aux jeunes des zones potentielles de tensions de jouer pleinement un rôle de

prévention des conflits socio-politiques et communautaires en appuyant leurs activités et initiatives dans ce domaine afin de favoriser l'instauration d'un climat apaisé.

Cette approche est fondée sur les expériences antérieures qui ont montré que l'engagement des jeunes (hommes et femmes) à jouer pleinement leur rôle dans le développement social et communautaire est un facteur essentiel pour l'instauration d'un climat de confiance, de sociabilité et de collaboration entre tous les acteurs. Cette pleine participation des jeunes a l'avantage de rendre la communauté plus inclusive et démocratique et contribuera donc à mieux repérer et contrer les discours de haine et les mécanismes de manipulation et donc à la prévention des conflits si les jeunes disposent de compétences essentielles à la transformation des conflits.

Par ailleurs, les jeunes leaders communautaires et leaders politiques seront accompagnés à travers des sessions de rencontres d'échanges avec les institutions démocratiques notamment, l'Assemblée nationale, la CEI, la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels et les structures déconcentrées et décentralisées des zones ciblées afin de comprendre leurs mécanismes de fonctionnement et les aider dans leurs actions de sensibilisation des communautés sur leur mandat. L'expérience des projets antérieurs dans ce domaine a montré que les jeunes leaders mieux outillés, contribuent très significativement à préparer leurs communautés à résister aux discours de haines et d'incitation à la violence.

Afin de réduire la vulnérabilité des femmes et accroître leur résilience aux discours de haine des activités de proximités seront organisées dans 3 grands marchés du district d'Abidjan en ciblant les adolescentes, femmes leaders et les mamies Maggi¹⁶. De plus, afin de permettre aux jeunes et aux médias de contribuer significativement à des élections apaisées, à la réduction des risques de conflits socio-politiques et communautaires, il s'agira dans le cadre de ce projet, de former et renforcer les capacités des jeunes leaders, des associations de jeunes, des influenceurs, des bloggeurs, etc. à l'éducation aux médias et informations afin qu'ils soient outillés et qu'ils soient des acteurs actifs et critiques ayant un esprit de discernement, des explorateurs autonomes des documents médiatiques qui les assaillent quotidiennement. Ces formations spécifiques et ciblées vont permettre aux jeunes de s'approprier les langages médiatiques, de développer un esprit critique quant à la consommation et la mise en ligne des informations sur les réseaux sociaux. Il permettra également de les former à la maîtrise des outils d'expression et de communication par les médias, afin de développer leur sens de la responsabilité dans le partage de l'information et leur montrer aussi les risques qu'ils encourent dans la manipulation de l'information.

L'éducation aux médias et à l'information vraie est un moyen durable de donner aux jeunes ivoiriens, les moyens de se protéger des "fake news", d'être des agents de changement et de consolidation de la paix.

La période d'exécution du projet couvrant également la période électorale de 2020, la planification et la mise en œuvre des différentes activités tiendront compte des impératifs liés à chaque étape du processus électoral. A cet égard, il est important de s'assurer que toute action de communication en rapport avec l'élection présidentielle de 2020 soit

¹⁶ Il s'agit de femmes préalablement formées par l'Unesco dans le cadre de l'alphabétisation fonctionnelle par le numérique dans les marchés de Port Bouet et Yopougon.

déterminée sur la base des recommandations de la mission d'évaluation des besoins électoraux (acronyme anglais : NAM) de novembre 2019, telles qu'approuvées par la Secrétaire générale adjointe. A cet égard, une étroite coordination sera requise avec le projet mis en œuvre par le PNUD (*Appui au processus démocratique et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire*) suite aux recommandations de la NAM, et selon les circonstances avec la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix.

Les NTIC seront un levier pour encourager et faciliter la participation active des jeunes (hommes et femmes) dans toutes les initiatives de renforcement de la cohésion sociale dans les localités concernées, grâce à l'usage des technologies de l'information et de la communication comme éléments catalytiques de leur implication dans la préservation de la paix sociale au sein de leurs communautés.

En outre, la collaboration déjà établie avec les partenaires intervenant dans le même domaine de prévention des discours de haine notamment NDI (National Democratic Institute), WANEP-CI (West Africa Network for Peacebuilding Côte d'Ivoire), CERAP (Centre de Recherche et d'Action pour la Paix), etc. lors de la conception du projet sera poursuivie et renforcée au niveau opérationnel. L'équipe du projet veillera à coordonner la planification opérationnelle et la mise en œuvre des activités en étroite collaboration avec ces partenaires. Ils seront régulièrement sollicités pour appuyer l'équipe projet dans la mobilisation communautaire et celle des jeunes lors des activités de terrain en lien avec leurs initiatives dans ce domaine.

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace des activités du projet en tenant compte des contraintes de délais liées à l'année électorale, chaque agence récipiendaire des fonds établira un plan d'achats réaliste afin de mettre à disposition des partenaires opérationnels, les ressources nécessaires pour la mise en œuvre diligente des activités du projet. Le plan de suivi conjoint du projet devra contribuer à effectuer les ajustements nécessaires pour l'atteinte effective des résultats du projet.

Ciblage géographique et des bénéficiaires

Le projet aura une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les zones encore sensibles et potentiellement confligènes sur la base des récentes violences enregistrées lors des échéances électorales et des tensions observées, notamment : Abidjan (Abobo, Yopougon, Koumassi, Cocody, Port- Bouet, Attécoubé), Grand-Bassam, Lakota, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Sakassou, Béoumi, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Zouan-Hounien, Bin-Hounien, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Vavoua, Zuenoula, Katiola, Dabakala, Bondoukou, Bouna, Anyama ; Adzopé, Sikensi, Tiassalé, Danané. En effet, ces localités ont été identifiées sur la base des recommandations des ONG partenaires actives sur le terrain notamment le WANEP, la COFEMCI, le GOFEHF sur la base de la cartographie des conflits actualisés 2019 du PNCS et suivant leur caractère dit « sensibles » et leur qualification de « bastions politiques » et de zones où il est prouvé l'existence de divers types de conflits. Il faut noter également que ces localités ont précédemment fait l'objet de campagnes de sensibilisation à la non-violence. Leur choix répond aussi à un souci de cohérence dans l'approche et de durabilité des actions antérieurement posées.

Les principaux bénéficiaires directs du projet ont été identifiés sur la base de leur rôle primordial dans le processus de consolidation de la paix en tant qu'acteurs directs dudit processus et de leurs capacités à impacter de par leurs actions directes ou indirectes, l'environnement sociopolitique et sécuritaire durant la période sensible des élections tenant compte du contexte politique et actuel décrit dans le contexte et la justification du projet.

Ces bénéficiaires sont :

- **Les jeunes (filles et garçons)** : Ces jeunes constituent des acteurs de violences pour lesquelles ils en sont bien souvent les victimes. Ils constituent également de véritables viviers de l'électorat et la première cible des leaders politiques qui mettent tout en œuvre pour les mobiliser à leur cause. Les jeunes leaders locaux, les responsables de jeunesses de partis politiques, les organisations régionales, communales et locales de jeunesse, les plateformes existantes de jeunesses, les élèves et étudiants bénéficieront de renforcement de capacité technique pour réaliser des activités communautaires de prévention de la violence et de consolidation de la paix. Dans le cadre de ce projet, ce sont 860 jeunes qui seront directement ciblés à raison de 360 dans les 36 localités ciblées (10 par localité) pour les sessions de formations sur les thématiques visées et 500 jeunes pour les formations spécifiques en milieu étudiant et au niveau des gares routières.

- **Les acteurs des médias (les blogueurs, les influenceurs, administrateurs, les journalistes)** : Ces acteurs des médias écrits et audiovisuels bénéficieront également de renforcement de capacités et leurs contributions seront sollicitées dans les campagnes de sensibilisation pour le renforcement de la cohésion sociale.

- **Les organisations de la société civile** : La contribution de société civile reste fondamentale dans tous processus de consolidation de la paix. Les jeunes des Organisations de la Société Civile seront appuyées dans la consolidation de la paix, la prévention de la violence à travers des actions de sensibilisations.

- **Les leaders communautaires et religieux, et crieurs publics** : Afin de renforcer leurs implications pour la création d'un environnement social apaisé, les leaders communautaires et religieux bénéficieront de formations sur leurs rôles et responsabilités dans la consolidation de la paix. Ils seront également accompagnés pour être engagés dans des causeries-débats / dialogues communautaires et conduire des sensibilisations de proximité avec les structures de veille et d'alerte précoce. Les crieurs publics seront formés afin de diffuser des messages de paix, de cohésion sociale, de résilience face aux discours de haines (avant pendant et après) communautés cibles, 360 leaders communautaires seront concernés par ces différentes formations et seront pleinement engagés dans les activités de sensibilisations dans leurs localités en partenariat avec les Organisations de la Société Civile qui seront coptées dans le cadre du projet.

- **Les autorités administratives** : Elles bénéficieront d'appuis dans leurs rôles de coordination et de supervision des différentes actions au niveau local afin de renforcer l'appropriation locale des différents mécanismes qui seront développés et mis en œuvre dans le cadre du projet.

- **Les leaders politiques (femmes et hommes)** : Ils constituent les premiers acteurs de mobilisation sociale des jeunes et des femmes mais aussi parfois des instigateurs de violences et seront donc appuyés à travers les plateformes de dialogues et d'échanges.

III. **Gestion du projet et coordination (4 pages max)**

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Le projet est une initiative du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, (UNICEF).

Les structures publiques et Ministères sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du projet sont : le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, le Ministère de la Culture.

Les partenaires de mise en œuvre du projet sont notamment les organisations de la société civile suivantes : le National Democratic Institute (NDI), le compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire (COCOFCI), l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI), les Relais Communautaires pour la Paix (RCP), l'ONG Sports Sans Frontières (SSF), l'ONG GA-TIC, l'ONG KAGNINMIN, la Fondation DEZ GAD TRIBUT.

Rôle et Responsabilités de l'agence lead du projet

Selon le mode de gestion retenue, la gestion financière des ressources allouées est une approche de gestion parallèle qui implique que c'est l'agence récipiendaire des fonds, lead ou autres agences qui a la responsabilité de la gestion des fonds alloués. Sous la supervision générale du Bureau du Coordonnateur Résident, le PNUD assure la coordination technique de l'ensemble du projet y compris la consolidation des plans de travail et du suivi et évaluation du projet ainsi que la production périodique des rapports techniques et financiers du projet et la présentation de ces derniers au Comité Technique d'Experts et au Comité de Pilotage Conjoint du PBF.

La gestion au quotidien du projet conjoint sera assurée par un Coordonnateur National du projet qui sera mis à la disposition du projet à temps plein par l'agence lead. Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec les points focaux du projet qui seront désignés par chaque agence/section participante et les structures techniques des ministères impliquées dans ce projet.

Il/elle reportera au Chef d'Unité Gouvernance et au Comité de coordination du projet.

Rôle et Responsabilités des agences récipiendaires des fonds

Chaque agence récipiendaire des fonds assurera la gestion financière des ressources allouées et la coordination technique des activités concourant à l'atteinte des produits pour lesquels les fonds ont été alloués. Il aura la responsabilité de contribuer à la préparation, la mise en œuvre, le suivi des PTA et l'élaboration des rapports techniques relatifs au produit en étroite collaboration avec les autres agences impliquées qui seront soumis pour consolidation à l'agence lead.

Rôle et Responsabilités des autres agences participantes au programme

Les agences participantes à la réalisation du projet apportent leurs appuis techniques aux agences récipiendaires dans la mise en œuvre du projet conformément à leurs avantages comparatifs.

Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution

PNUD

Les objectifs visés dans le cadre de ce projet s'inscrivent étroitement dans la continuité des précédentes interventions du PNUD dans le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire à travers l'appui au rétablissement de la sécurité et de la cohésion sociale dans les zones rendues vulnérables du fait de la crise postélectorale. La contribution du PNUD dans le processus global de la consolidation de la Paix et de la gouvernance démocratique après la crise postélectorale de 2011 s'est traduite par son leadership dans la mobilisation des partenaires tant nationaux qu'internationaux et dans la mise en œuvre d'un ensemble d'initiatives ciblées dans les domaines de l'accompagnement des différents processus électoraux. En effet, le PNUD a été pleinement engagé dans la tenue des précédentes élections qui se sont déroulées sans violences. Le PNUD a apporté une contribution substantielle à travers des appuis techniques et matériels à la Commission Électorale Indépendante (CEI), aux médias, aux Organisations de la Société Civile, aux partis politiques, aux Préfets, aux Rois et religieux ainsi qu'aux jeunes (hommes et femmes) qui ont été formés et équipés afin d'œuvrer davantage à l'instauration d'un environnement social apaisé favorable au bon déroulement des élections, gage de la consolidation de la paix.

UNESCO a un avantage comparatif pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine de l'Éducation, des Sciences, de la Culture, de la Communication et de l'Information en mettant l'accent sur la prévention et la gestion pacifique des conflits, l'éducation à la paix et la tolérance, la compréhension culturelle et le dialogue interculturel et interreligieux ainsi que la réconciliation entre les peuples.

L'UNESCO apportera une expertise technique adéquate pour l'intégration de la dimension culturelle dans la prévention et gestion des conflits et l'implication des jeunes comme vecteurs des valeurs de l'UNESCO à travers la Coordination nationale jeunesse et sport de l'UNESCO, le Réseau d'écoles associées de l'UNESCO, les Chaires UNESCO, les jeunes relais communautaires pour la paix, les Clubs UNESCO.

Le Bureau UNESCO dispose par ailleurs d'une expérience solide en matière de communication et de sensibilisation des communautés à la non-violence par le biais d'outils innovants, attractifs et adaptés aux besoins des populations locales. L'UNESCO défend la liberté d'expression, un droit fondamental et une condition essentielle pour la démocratie et le développement. L'un de ses atouts majeurs est sa capacité à aborder

les défis de façon holistique en embrassant de façon synergique les principales dimensions de l'action humaine.

UNICEF en Côte d'Ivoire dispose d'un Bureau pays basé à Abidjan et de 2 Bureaux de zone : à Man dans l'ouest du pays et à Korhogo dans le Nord. L'UNICEF a un effectif de plus de 100 staffs dont 3 professionnels seront consacrés à la mise en œuvre de ce projet (un spécialiste de l'adolescence, un spécialiste de l'engagement des jeunes et un administrateur protection de l'enfant). Le staff de la section protection de l'enfant qui sera directement et principalement mis à contribution pour le suivi de la mise en œuvre du présent projet est rompu aux activités de même type. Le Bureau UNICEF dispose également d'une équipe de suivi évaluation qui apportera un appui aussi bien pour le suivi évaluation des actions du projet que pour la connexion avec l'Institut Nationale de la Statistique. Les principaux partenaires de mise en œuvre seront le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MEMIS) qui a été le principal partenaire du programme enregistrement des naissances de la phase I du financement de PBF en Côte d'Ivoire et le Ministère en charge de la Jeunesse.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
UNESCO	6.200.000 USD	PBF, Chine, Finlande, Néerlandais	Abidjan	27	-5 : 1 Spécialiste en patrimoine culturel, un community manager, un anthropo-sociologue, un spécialiste des TIC ; Administrateur de programme-culture
UNICEF	45.000.000 USD	UE, Natcoms, PBF,	Abidjan	120	5 : 1 Spécialiste Adolescents, un spécialiste engagement des jeunes, 3 volontaires
PNUD	11,500,000.00 USD	PBF, Japon,	Abidjan et un bureau de	82	4, Un Spécialiste Gouvernance, Un

		Allemagne, UNAction, JICA, UE	terrain à Guiglo dans l'ouest		Programme Manager, Un Expert National en Cohésion Sociale, Un spécialiste en mobilisation communautaire
--	--	-------------------------------------	-------------------------------------	--	--

- b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez l'**annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

Afin d'assurer la coordination entre les contributions PBF en Côte d'Ivoire, le projet sera également géré selon les mêmes mécanismes de coordination, à savoir le Comité Technique d'Expert et le Comité Conjoint de Pilotage du PBF/PACoP. Cela comprend un plan de travail commun, des rapports d'étape conjoints et un cadre commun de suivi et évaluation. Le Coordonnateur du projet assurera la coordination, l'élaboration, la mise en œuvre, et le suivi des PTA et l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux résultats. Il encadrera les autres membres de l'équipe technique constitués de Consultants, d'Expert National, d'Assistante au programme pour les aspects relatifs au projet conjoint, concourant à l'atteinte des résultats.

Le Comité de Coordination du Projet (CCP)

Le Comité de coordination du Projet (CCP), co-présidé par la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la pauvreté et le Représentant Résident du PNUD, aura la responsabilité générale de la coordination technique du projet et rendra régulièrement compte au Comité Technique d'Experts et au Comité de Pilotage du PBF. Le CCP comprendra les Experts en suivi et évaluation et les Experts et Points focaux des agences du Système des Nations Unies pour le Développement et les autres partenaires stratégiques du projet (Ministères et autres structures étatiques) participants au projet. Le fonctionnement du CCP sera régi par des termes de référence validés par ses membres. Le CCP sera chargé d'adopter et d'actualiser le plan de travail du programme et d'approuver les propositions techniques visant à l'amélioration des performances. La coordination avec le projet PACE se fait par l'intermédiaire du coordinateur qui reçoit les informations des agences bénéficiaires.

L'Equipe Projet (EP)

La mise en œuvre quotidienne des activités du projet sera confiée à une équipe restreinte composée d'un Coordonnateur national, d'Expert National, de Techniciens, de Consultants, d'Assistante et d'un Chauffeur qui interagira avec le Comité de Coordination du Projet (CCP). L'Equipe actuelle de gestion des projets PBF sera renforcée par des Consultants experts sur les questions de prévention de la violence socio-politiques et de renforcement de la cohésion sociale. Cette équipe s'assure de la mise en œuvre des recommandations du CCP, et coordonne la rédaction des rapports au PBF.

Afin d'assurer une cohérence dans les interventions d'appui au processus électoral, une coordination d'ensemble a été mise en place dans le cadre du PACE sous le lead du CTP et regroupe également les différentes institutions et organisations intervenants dans le domaine des élections. Une matrice conjointe des activités de tous les acteurs est actualisée régulièrement et permet de développer une cohérence et une complémentarité dans les interventions pour plus d'efficacité.

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Conflits communautaires conduisant à des affrontements des jeunes	Faible	Faible	Renforcer le plaidoyer auprès du Gouvernement pour une sensibilisation et une sécurisation accrue des zones sensibles et potentiellement confligènes / BCR, PNUD, UNESCO, UNICEF, Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la pauvreté, Ministère de la Sécurité et de la protection civile
Discours de haines des politiques entraînant des affrontements	Faible	Elevée	Soutenir des initiatives des jeunes leaders formés sur le terrain afin de réduire l'impact des discours dans leur communauté et contribuer à la cohésion sociale UNESCO, UNICEF et PNUD
Fake-news et propos haineux dans les journaux et les réseaux sociaux	Moyenne	Elevée	Renforcement des capacités des acteurs des médias (les bloggeurs, les influenceurs, administrateurs, les journalistes) / UNESCO, UNICEF, PNUD,
Violences électorales	Moyennes	Elevée	Renforcer le plaidoyer pour des élections apaisées
Délais de mise en place des équipes projet au niveau des agences récipiendaires	Faible	Faible	Les Experts des agences récipiendaires en charge de la mise en œuvre des projets PBF auront en charge la planification et la mise en œuvre du projet. Ils seront appuyés par des consultants sur les

			thématiques spécifiques dans le cadre des sessions de formations prévues.
Absence de collaboration des institutions étatiques partenaires ainsi que des leaders politiques	Faible	Elevée	Le bureau du Coordonnateur Résident sera sollicité pour renforcer le plaidoyer auprès des ministères techniques concernés. Pour les parties politiques, le projet s'appuiera sur les cadres existants notamment la CIED pour mobiliser les leaders politiques

- d) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Le projet accordera une attention particulière à l'utilisation efficiente des ressources et à la bonne exécution des activités à travers le suivi-évaluation. Il s'agira de s'assurer que les résultats attendus sont obtenus de façon satisfaisante.

L'Equipe de Projet (EP) produira et fournira des rapports narratifs et financiers périodiques, selon le format en vigueur auprès du Fonds de Consolidation de la Paix, pour approbation par le Comité de Coordination du Projet. Au terme de la phase de mise en œuvre du projet, l'Equipe Projet (EP) préparera le rapport final (financier et narratif) d'évaluation, qui devra également être approuvé par le CCP puis validé par le Comité Conjoint de Pilotage du PBF/PACoP.

Le système de suivi-évaluation comprendra des outils de collecte et d'analyse permettant de mesurer la performance du projet aux étapes clés (revue à mi-parcours, revue annuelle, Evaluation finale du projet). Le CCP et le Comité Conjoint de Pilotage du PBF/PACoP veilleront à mettre en place des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation fonctionnels à tous les niveaux, avec une attention toute particulière à: i) l'efficacité dans la gestion des ressources; ii) l'efficacité des actions menées et la qualité des résultats intermédiaires et finaux; et (iii) la capacité du projet à générer des effets et impacts durables, l'actualisation des données, les revues périodiques, des missions de terrain, la documentation des bonnes pratiques de gestion utilisées au cours de son exécution, et la recherche permanente d'effets de synergie entre les différentes composantes et partenaires du projet.

Les agences d'exécution des Nations Unies (RUNOs) que sont le PNUD, l'UNICEF et l'UNESCO dans le cadre de ce projet, vont travailler ensemble pour préparer, à travers un processus participatif, un plan de travail annuel commun et un plan de Suivi et Evaluation pour le projet budgétisé. Des missions conjointes impliquant les différents ministères techniques et les partenaires de mise en œuvre seront réalisées chaque trimestre afin d'apprécier l'état de réalisation des activités et le niveau de progression vers les résultats du projet.

Le montant consacré au suivi évaluation s'élève à 5,26 % du budget du projet ; soit 131,403.53 \$US. Ce montant servira essentiellement aux différentes enquêtes de perception (50,000 \$US coordonnées par le PNUD et 10,000\$US coordonnées par L'UNESCO et l'UNICEF) qui seront conduites dans les différentes zones cibles du projet à la fin du projet ainsi qu'à l'évaluation interne du projet par les agences UNESCO et UNICEF (21,403.53\$US) et pour l'évaluation finale (40,000\$US) devant permettre de déterminer les niveaux d'atteinte des indicateurs et des principaux résultats du projet. Les frais liés aux différentes missions conjointes de suivi dans le cadre du projet à hauteur de 30,003.53\$US.

IV. Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

Résultats	Budget proposé	Justifications
Résultat 1 : Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés	1,645,999 USD	Des activités de renforcement des capacités en culture de la paix des jeunes leaders et membres de groupements et associations des potentielles zones de conflit non encore couvertes, la mise en mission des jeunes médiateurs de paix précédemment formés, le renforcement des systèmes de veille, l'accompagnement des initiatives jeunes en faveur de la paix, de l'amélioration des relations intergénérationnelles et des relations entre jeunes et autorités locales.
Résultat 2 : Les jeunes jouent le rôle d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires	854,001USD	Outiller les jeunes et les animateurs des médias pour opérer une veille des médias et contribuer à la réduction des messages inflammatoires ou faux dans les médias.

des médias formels et sociaux		
Budget Total du projet (USD)	2,500,000	

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.
---	------------	--

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations

recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project¹⁷

¹⁷ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project

- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1: Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) : ODD 16 sur la Justice et la Paix (Recommandations de l'Examen périodique universel du conseil des droits de l'homme)		Indicateur 1 a : Proportion de jeunes formés engagés dans les initiatives de prévention des conflits socio-politiques et communautaires. Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 50% des jeunes ciblés dans les zones cibles du projet sont formés avec au moins 30% de femmes.	Mission d'évaluation / 2 missions conjointes par année	Année 1 : 20% Année 2 : 30%
		Indicateur 1 b : Proportion de conflits signalés résolus à travers les mécanismes de prévention et de gestion mis en place par les jeunes formés dans le cadre du projet. Niveau de référence : 0% Cible : Au moins 50%	Mission d'évaluation / 2 missions conjointes par année	Année 1 : 20% Année 2 : 30%
		Indicateur 1c		
		Niveau de référence :		

auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen) 140.114 Garantir la liberté d'expression et la protection des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes indépendants et des opposants politiques, en mettant en place un mécanisme indépendant visant à assurer la mise en œuvre du décret d'application de la loi pour la promotion et la protection des défenseurs des droits de l'homme, de 2017 (Canada)		Cible :		
	Produit 1.1 Les jeunes leaders disposent de compétences pour repérer et contrer les discours de haine et les mécanismes de manipulation en période électorale.	Indicateur 1.1.1 : Nombre de jeunes leaders formés en matière de de gestion des conflits, de prévention des violences électorales et de leadership. Niveau de référence : 0 Cible : 1000 jeunes dont au moins 30% de femmes	Rapport d'activités	Année 1 : 700 Année 2 : 600
	Activités - Organiser 36 rencontres d'information et 9 sessions de formation avec les jeunes et organisations de jeunesse, associations de femmes leaders des zones cibles sur la résilience aux discours de haine pour prévenir les violences électorales et gérer les conflits socio-politiques et communautaires ; - Formation de 40 adolescentes et femmes leaders/mamies Maggi	Indicateur 1.1.2 : Nombre de personnes sensibilisées sur les conséquences des discours de haine, les mécanismes de manipulation et la prévention des violences électorales. Niveau de référence : 0 Cible : 3600	Rapport d'activité	Année : 1000 Année : 2600
		Indicateur 1.1.3: Nombre de jeunes blogueurs mobilisés pour lutter contre les discours de haine, les fausses informations et la prévention des violences électorales Niveau de référence : 0	Rapport d'activité	Année 1 : 200 Année 2 : 100

	de 3 grands marchés (Abobo, Yopougon et Port-Bouët) sur la communication non violente, la gestion de l'information et les messages de paix avec l'implication d'une figure de renom du domaine du sport ou de la culture ; -Renforcer les compétences pour la paix (prévention et gestion des conflits, communication non violente, liberté d'expression, gestion du stress et de la violence...) et appuyer 700 jeunes leaders issus des mouvements de jeunes et de femmes affiliés aux partis politiques y compris les leaders de club de paix, et ceux des milieux à risque (gare routière,	Cible : 300 Indicateur 1.1.4: Base de données des discours de haine et des fausses informations collectées Niveau de référence : 0	Rapport d'activités	Année 1 : 0 Année 2 : 1
--	--	---	---------------------	---------------------------------------

	“Gnambro” et autres syndicats de transporteurs) sur les compétences pour la paix et le plaidoyer pour favoriser leur participation et leur implication pour des élections apaisées. - Former et mettre en place un réseau de bloggeurs et bloggeuses et influenceuses y compris celles des partis politiques sur la spécificité à contrer les messages de haines et les fakes news ainsi que le partage de la bonne information pour un climat électoral apaisé. - Renforcer le leadership féminin des nouvelles électrices (18-24 ans) via le mentoring et la formation pour renforcer			
--	--	--	--	--

	leur résilience aux manipulations, aux discours haineux et susciter leur participation active et pacifique aux élections. - Renforcer les capacités de 40 jeunes filles, membres et leaders d'organisation de jeunesse sur les techniques d'infographie, les métiers de l'art et contenu multimédia (arts de la scène, photos, vidéos et infographie) pour illustrer et favoriser la participation positive des jeunes filles au processus électoral. Séances de travail portant sur le partage d'expériences et l'appropriation de la stratégie des Nations Unies pour la lutte contre			
--	--	--	--	--

	les discours de haine en vue de renforcer le plaidoyer auprès des acteurs étatiques ;			
	Produit 1.2 Les jeunes leaders y compris ceux des partis politiques, initient et/ou participent aux fora de dialogue et d'échange sur la paix, la solidarité et la prévention des conflits avec les institutions étatiques, les partis politiques et les communautés pour réduire les tensions liées aux discours inflammatoires Activités- - Appuyer les initiatives et campagnes de sensibilisation des clubs de paix et club UNESCO dans les universités, grandes écoles, lycées et	Indicateur 1.2.1 : Nombre de jeunes mobilisés et engagés au niveau local pour assurer la veille et l'alerte après les forums de dialogue organisés par les jeunes. Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 10 jeunes par localité dont 30% de femmes	Mission d'évaluation / 2 missions conjointes par année	Année 1 : 200 Année 2 : 160
		Indicateur 1.2.2 : Nombre de cadres d'échanges y compris ceux entre les jeunes des partis politiques mis en place et fonctionnels dans chaque localité. Niveau de référence : 10 CIED local avec NDI Cible : 36 cadres d'échanges	Mission d'évaluation / 2 missions conjointes par année	Année 1 : 10 Année 2 : 26
		Indicateur 1.2.3 : Nombre d'initiatives et campagne des mouvements de jeunes soutenus dans le cadre du projet	Rapport d'activités	Année 1 : 30 Année 2 : 70

	collèges, des jeunes relais communautaires, des associations de femmes et des communautés U-reporters pour la promotion des principes des droits de l'homme relatifs à la liberté d'expression et d'opinion, la communication non violente, la prévention et la résolution de conflits socio-politiques et communautaires et les violences électorales ; - Appuyer les centres communautaires (espace café jeunesse, espace ami des femmes, centres culturels, arbre à palabre, centre écoute et jeunesse) pour planifier et mettre en œuvre des initiatives pour lutter contre les discours de	Niveau de référence : 0 Cible : 100 Indicateur 1.2.4 : Nombre de centre communautaires appuyé pour soutenir les initiatives des jeunes pour la lutte contre les discours de haine, les fausses informations et la prévention des violences électorales Reference : 0 Cible : 16		Année 1 : 10 Année 2 : 6
--	---	--	--	-------------------------------------

	haine et la désinformation par le biais de la formation sur les bonnes pratiques, la communication non violente et les messages positifs ; - Appuyer la plateforme panafricaine des femmes et des jeunes pour la paix, la démocratie et la gouvernance pour des élections apaisées (2PFJ) ; Organiser des campagnes de sensibilisation et 15 fora communautaires intergénérationnels basés sur les mécanismes institutionnels et traditionnels de gestion de conflit avec les jeunes Relais Communautaires pour la Paix (RCP) et les crieurs publics pour des			
--	---	--	--	--

	élections apaisées dans leur localité. - Soutenir les activités de sensibilisations pour des élections apaisées, de promotion des droits humains, de prévention des discours de haine initiés par les jeunes dans leur communauté y compris celles initiées par les médiateurs de paix. - Soutenir les initiatives des jeunes et organisations de jeunesse pour leur participation plus systématique dans les institutions et auprès des acteurs intervenant dans le processus démocratique et électoral (Assemblée nationale, institutions sécuritaires, judiciaires, sénat, chambre des rois et			
--	---	--	--	--

	structures décentralisées, partis politiques, candidats aux élections...) et faire un plaidoyer pour favoriser leur meilleure représentativité dans lesdites institutions (+15% des jeunes) et faire entendre leur voix sur les enjeux qui leur tiennent à cœur; - Renforcer les cadres d'échanges interpartis (CIED) et les espaces de communication positif et bidirectionnel entre les jeunes et les femmes et avec ceux des partis politiques sur des thématiques liées à la paix à la consolidation de la paix, à la prévention des discours de haine et de résolution de conflits ; en utilisant également U-Report (fonctionnalités de sondage, live chat,			
--	--	--	--	--

	centre d'informations) et les réseaux sociaux			
	Produit 1.3	Indicateur 1.3.1		
	Liste des activités relevant du produit :	Niveau de référence : Cible :		
		Indicateur 1.3.2		
		Niveau de référence : Cible :		
		Indicateur 1.3.3		
		Niveau de référence : Cible :		
Résultat 2: Les jeunes jouent le rôle d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux. (Cible(s) ODD auxquels		Indicateur 2 a : Proportions d'acteurs des médias formés/sensibilisés ayant adhéré à une plateforme de prévention et de réduction des risques de conflits socio-politique et communautaires. Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 80% des acteurs des médias ciblés dont	Enquête de perception/ 1 enquête à la fin du projet	Année 1 : 30% Année 2 : 50%

le projet contribue, le cas échéant) : : ODD 16 sur la Justice et la Paix (Recommandations de l'Examen périodique universel du conseil des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen 140.114 Garantir la liberté d'expression et la protection des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes indépendants et des opposants politiques, en mettant en place un mécanisme indépendant visant à assurer la mise en œuvre du décret d'application de la loi pour la promotion et la protection des défenseurs des droits de l'homme, de 2017 (Canada)		au moins 30% de femmes bloggeuses et influenceuses.		
		Indicateur 2 b : Pourcentage des personnes déclarant être satisfaites des messages de paix et de tolérances véhiculés par les acteurs des médias (dont 30% de femmes) Niveau de référence : AD Cible : Au moins 50% des populations des zones cibles	Enquête de perception/ 1 enquête à la fin du projet	Année 1 : 10% Année 2 : 40%
		Indicateur 2 c : Proportion d'association de jeunesse membres du réseau informel dont au moins un membre a été formé qui se sont engagées dans l'éducation aux médias et à l'information pour la prévention des discours d'incitation à la haine et à la violence. Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 80% des discours de haine identifiés	Enquête de perception/ 1 enquête à la fin du projet	Année 1 : 30% Année 2 : 50%
	Produit 2.1 Les administrateurs des plateformes d'échanges sur les réseaux sociaux et les	Indicateur 2.1.1 : Nombre d'administrateurs des plateformes d'échanges sur les réseaux sociaux et les leaders de jeunesse formés pour la gestion	Rapport d'activités	Année 1 : 40 Année 2 : 60

	leaders de jeunesse jouent un rôle effectif dans la gestion objective de l'information	efficace des messages d'incitation à la haine et à la violence. Niveau de référence : 0 Cible: 100		
	Activités - Appuyer la mise en place d'un cadre d'échange permanent entre les jeunes, les médias, les organes de régulations des médias et les faîtières des organisations professionnelles des journalistes pour une meilleure responsabilisation de ces acteurs dans la promotion de la paix ; - Renforcer les capacités des acteurs de médias (médias classiques et communautaires) sur les thématiques liées à la paix, la démocratie, la liberté d'expression et la cohésion sociale ainsi que leur responsabilité dans la promotion d'un environnement apaisé et	Indicateur 2.1.2 : Nombre d'acteurs de médias (médias classiques et communautaires) formés sur les thématiques liées à la paix, la démocratie, la liberté d'expression et la cohésion sociale ainsi que leur responsabilité dans la promotion d'un environnement. apaisé Niveau de référence : 0 Cible : 100	Rapport d'activité, mission de suivi	Année 1 : 60 Année 2 : 40
		Indicateur 2.1.3 : Nombre de radios communautaires/ proximité et d'organe d'auto-régulation numérique équipés dans le cadre du projet. Niveau référence : 0 Cible : 15		Année 1 : 10 Année 2 : 5
		Indicateur 2.1.4 Nombre d'émission radio sur la prévention des violences électorales produites et diffusée		Année 1 : 40 Année 2 : 60

	produire des émissions interactives; - Organiser des sessions de partage et d'expérimentation de nouvelles pratiques pour le renforcement du professionnalisme des médias, notamment en temps d'élections, et 3 sessions de formation à l'intention des influenceurs des médias sociaux à la gestion de l'information ; - Mettre en place un réseau informel d'au moins vingt (20) associations de jeunesse en Côte d'Ivoire engagées dans l'éducation aux médias et à l'information ; - Renforcer la couverture des élections à travers la mise en place d'un centre d'information et de traitement de l'information permettant de vérifier en temps instantané la véracité des	Niveau de référence : 0 Cible : 100		
--	--	---	--	--

	faits, l'exactitude des chiffres présentés et les informations communiquées (Plateforme fact-checking) ; -Renforcer le monitoring de l'accès des populations à l'information d'intérêt public selon la loi d'accès à l'information votée par la Côte d'Ivoire, pendant les élections ; - Appuyer les cadres d'échanges entre la plateforme de lutte contre la cybercriminalité et les influenceur (e)s et les blogueur (eu)s, les jeunes leaders des partis politiques ; Renforcer le monitoring des médias pendant les élections, à travers la formation des agents de monitoring, l'appui technique et l'équipement de l'observatoire de la liberté de la presse, de			
--	--	--	--	--

	l'éthique et de la déontologie. - Appuyer la mise en place d'un cadre d'échange permanent entre les jeunes, les médias, les organes de régulations des médias et les faitières des organisations professionnelles des journalistes pour une meilleure responsabilisation de ces acteurs dans la promotion de la paix ; - Renforcer les capacités des acteurs de médias (médias classiques et communautaires) sur les thématiques liées à la paix, la démocratie et la cohésion sociale ainsi que leur responsabilité dans la promotion d'un environnement apaisé et produire des émissions interactives; - Organiser des sessions de partage et d'expérimentation de			
--	---	--	--	--

	nouvelles pratiques pour le renforcement du professionnalisme des médias et 3 sessions de formation à l'intention des influenceurs des médias sociaux à la gestion de l'information ; - Mettre en place un réseau informel d'au moins vingt (20) associations de jeunesse en Côte d'Ivoire engagées dans l'éducation aux médias et à l'information ; -Renforcer la couverture des élections à travers la mise en place d'un centre d'information et de traitement de l'information ; -Renforcer le monitoring de l'accès des populations à l'information d'intérêt public selon la loi d'accès à l'information votée par la Côte d'Ivoire, pendant les élections ;			
--	--	--	--	--

	- Appuyer les cadres d'échanges entre la plateforme de lutte contre la cybercriminalité et les influenceur (e)s et les blogueur (eu)s, les jeunes leaders des partis politiques ; Renforcer le monitoring des médias pendant les élections, à travers la formation des agents de monitoring, l'appui technique et l'équipement de l'observatoire de la liberté de la presse, de l'éthique et de la déontologie.			
	Produit 2.2 Les jeunes bloggeurs et leaders de jeunes développent et véhiculent des messages de paix et de tolérance Activités	Indicateur 2.2.1 : Nombre d'administrateurs des fora Facebook (Tribune Web Ivoirienne, La voix des jeunes, ODCI, OLCI, Zéro Taboo) et WhatsApp formés sur la gestion des messages de paix et de tolérance. Niveau de référence : 10	Mission d'évaluation / 2 missions conjointes par année	Année 1 : 10 Année 2 : 25

	- Initier des rencontres sur l'éducation aux médias et à l'information entre administrateurs des fora Facebook (Tribune Web Ivoirienne, La voix des jeunes, ODCI, OLCI, Zéro Taboo) et WhatsApp ; - Sensibiliser les acteurs des médias, les jeunes et les organisations de jeunesse sur le dispositif juridique relatif aux Fake news, les discours de haine sur les réseaux sociaux et leur utilisation responsable pour la consolidation de la paix ; - Organiser un "Communicathon" pour renforcer la prévention des discours de haine à travers un concours de désignation de la meilleure organisation œuvrant dans ce domaine ; - Organiser une campagne de communication nationale et soutenir les	Cible : 25		
		Indicateur 2.2.2 : Nombre d'acteurs des médias, les jeunes et les organisations de jeunesse sur le dispositif juridique relatif aux Fake news, les discours de haine sur les réseaux sociaux et leur utilisation responsable pour la consolidation de la paix.	Mission d'évaluation / 2 missions conjointes par année	Année 1 : 10 Année 2 : 25
		Niveau de référence : 00 Cible : 25		
		Indicateur 2.2.3 Nombre de plateformes et mécanisme d'alerte et de prévention des discours de haine et de fausse informations mise en place/renforcé dans le cadre du projet		
		Niveau de référence : 00 Cible : 10		
		Niveau de référence : Cible :		

	interactions des influenceurs et leaders locaux pour sensibiliser sur la désinformation en ligne et les discours haineux ; - Digitaliser des messages clés de sensibilisation et les diffuser sur les réseaux sociaux ; - Renforcer les Info-centers de la plateforme U-Report ainsi que les Live chat sur les thématiques liées à la résilience aux discours de haine ; - Mettre en place des systèmes de veille (Fact-checking), d'alerte et de réponses aux réactions violentes et fausses informations sur les réseaux sociaux impliquant les jeunes pour prévenir les risques de conflits et pour le signalement des conflits déclenchés (Facebook ; WhatsApp, Instagram, U-Report...) ;			
--	--	--	--	--

	- Concevoir 3 capsules de sensibilisation basée sur l'éducation aux médias, à l'information, aux fakes news.			

Annexe C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	N
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X	
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.	X	
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X	
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	X	
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X	
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X	
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	X	
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	X	
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N